



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00633

Numéro SIREN : 530 807 197

Nom ou dénomination : AR INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2017 sous le numéro de dépôt 5677

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AIX EN PROVENCE
38 Cours Mirabeau - CS 70791
13625 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

RECEPISSE DE DEPOT

TEL SERVICE RCS 04 42 37 76 09

SOCIETE LACANAUD - DUVAUX
2 Avenue DE LA LIBERATION
13210 Saint-Rémy-de-Provence

V/REF :
N/REF : 2012 B 633 / 2017-B-5677

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'AIX EN PROVENCE certifie qu'il a reçu le 28/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

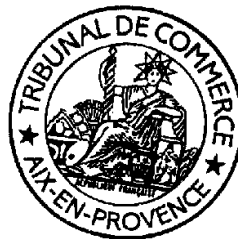
Concernant la société

AR INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
1 rue Frédéric Chopin
le Domaine de la Gratiane
13320 Bouc Bel Air

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-5677 le 28/07/2017

R.C.S. AIX 530 807 197 (2012 B 633)

Fait à AIX EN PROVENCE le 28/07/2017,
LE GREFFIER



AR INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 100.000 euros

Siège Social : Le Domaine de la Gratiane

1, rue Frédéric Chopin

13320 BOUC BEL AIR

RCS AIX-EN-PROVENCE

SIREN N° 530 807 197

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES

AU 31 DECEMBRE 2016

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'B' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 108 435		1 108 435	1 108 435		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 108 435		1 108 435	1 108 435		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	2 470 891		2 470 891	2 240 432	230 459	10.29
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	150 000		
	Disponibilités	751 749		751 749	479 133	272 617	56.90
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	3 372 640		3 372 640	2 869 565	503 075	17.53
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 481 075		4 481 075	3 978 000	503 075	12.65

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	1 289 808	507 095	782 714	154.35
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	970 270	982 714	12 444	1.27
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 370 078	1 599 808	770 270	48.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	216	792	576	72.75
	Emprunts et dettes financières diverses	2 102 132	2 248 844	146 712	6.52
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 650	8 839	190	2.14
	Dettes fiscales et sociales		119 425	119 425	100.00
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		292	292	100.00
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 110 997	2 378 192	267 195	11.24
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 481 075	3 978 000	503 075	12.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 110 997 2 378 192

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2015	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			292			292	
Total des Produits d'exploitation (I)			292			292	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			11 740	11 604		136	1.17
Impôts, taxes et versements assimilés			164	161		3	1.86
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			246			246	
Total des Charges d'exploitation (II)			12 150	11 765		385	3.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			11 857	11 765		92	0.79
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			2 892	47 980		45 089	93.97
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			394			394	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	950 475	950 000	475	0.05
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 177	15 323	19 854	129.57
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	2 550	4 027	1 477	36.68
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	988 202	969 350	18 852	1.94
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 710	2 812	898	31.94
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 710	2 812	898	31.94
2. Résultat financier (V-VI)	984 492	966 538	17 954	1.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	975 133	1 002 754	27 621	2.75
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		110	110	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		110	110	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		110	110	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 863	19 930	15 067	75.60
Total des produits (I+III+V+VII)	991 386	1 017 330	25 944	2.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 116	34 617	13 501	39.00
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	970 270	982 714	12 444	1.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 481 075.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 970 269.89 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 108 435		
TOTAL	1 108 435		
TOTAL GENERAL	1 108 435		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 108 435	1 108 435
TOTAL			1 108 435	1 108 435
TOTAL GENERAL			1 108 435	1 108 435

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	15 069	15 069	
Débiteurs divers	2 455 822	2 455 822	
TOTAL	2 470 891	2 470 891	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	216	216		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 650	8 650		
Groupe et associés	2 102 132	2 102 132		
TOTAL	2 110 997	2 110 997		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	15			15

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	216
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400
Total	8 616

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		37 000
Abandon de compte courant en 2011 avec clause de retour à meilleure fortune.	25 000	
Abandon de compte courant de en 2012 avec clause de retour à meilleure fortune.	12 000	
Total (1)		37 000

Engagements reçus

Néant

AR INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège Social : Le Domaine de la Gratiane
1, rue Frédéric Chopin
13320 BOUC BEL AIR
RCS AIX-EN-PROVENCE
SIREN N° 530 807 197

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2017

DEUXIÈME DECISION - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 970.270 Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » 970.270 Euros

Total égal au bénéfice net comptable **970.270 Euros**

Rappel des dividendes distribués :

- Exercice clos le 31 décembre 2015 : 200.000 Euros éligibles à l'abattement de 40 %.
- Exercice clos le 31 décembre 2014 : 157.480,31 Euros éligibles à l'abattement de 40 %.
- Exercice clos le 31 décembre 2013 : Néant

Le Président,



André .
Coffre

Expert Comptable •

Commissaire aux comptes

Villa Moreau •

16, rue Irma Moreau

13100 Aix-en-Provence

tél. +33 (0) 442 692 818

fax +33 (0) 442 903 091

e-mail : andre@coffre.com

S.A.S. au capital de 100 000 €

Siret 380 556 605 00059

AR INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros

RCS Aix 530 807 197

Le Domaine de la Gratiane

1 rue Frédéric Chopin

13320-BOUC BEL AIR

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2016

125896,521-4

+

1111953

25

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAS AR INVESTISSEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes qui décrit le nouveau règlement de l'ANC appliqué par la société.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Aix en Provence, le 22 mai 2017.

André COFFRE
Commissaire aux comptes

